

L'ordre du jour est :

Points pour avis :

- Exercice Emplois 2023

Monsieur FUENTES était accompagné de Monsieur Bail, Monsieur Manceau, Monsieur Danelutti, Monsieur Guillaume, Monsieur Lorfeuvre, Monsieur Buteau.

Pour les organisations syndicales étaient présents:

Anne-Gaëlle Deniel, Flore Aublet, Christine Bourassé, Marie-Laure Danieau, Pascal Thomas et Bertrand Savoye, pour Solidaires Finances Publiques 85, Anne Réto-Rivière, Julie Coubronne, Didier Loiseau et Sébastien Lièvre pour FO, Sonia Perraudeau et Florence Rivière pour la CGT, Arnaud Claracq pour la CFDT et en expert Agathe Dhainaut pour la CFTC.

L'ordre du jour du Comité Social Administratif du 17/01/2023 n'a pas été ouvert suite aux lectures des déclarations liminaires des Organisations Syndicales.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 85 ont annoncé **qu'ils ne participeraient pas au vote sur l'Exercice Emploi 2023** mais ont souhaité entendre les réponses du Directeur aux déclarations liminaires et aux diverses questions qui en ont découlées.

Les points suivants ont été abordés :

### **Protection et sécurité pour les personnels :**

Loin d'atteindre le drame de BULLECOURT (62), le Directeur a précisé que chaque année des signalements d'incivilité envers les agents de la DDFiP remontaient par le biais des fiches de signalements.

Celles-ci faisaient systématiquement l'objet, à minima, d'un courrier adressé au contribuable pour rappeler que les agents de la DDFiP devaient être respectés. Les faits les plus graves font l'objet de signalement auprès du procureur de la République.

Le Directeur a rappelé que les consignes données aux vérificateurs et huissiers sont de prioriser leur sécurité. En cas de risques ou d'opposition au contrôle ou au recouvrement, ils ne doivent pas hésiter à quitter les lieux.

Il a indiqué que, pour l'ensemble des personnels et notamment tous les agents en contact avec du public, il privilégie la sécurité des agents. La Direction va rappeler aux chefs de service qu'ils doivent s'assurer que tout incident est signalé.

Un Groupe de Travail national est en cours sur la Protection des agents.

Un échange entre les vérificateurs et la Direction a déjà eu lieu.

Le stage sur la Gestion des Conflits pourraient leur être reproposé sans attendre les conclusions de ce GT.

D'ailleurs à son issue, la Direction échangera avec les vérificateurs.

La Direction ne s'interdit pas le recours à des vigiles pendant la prochaine campagne d'IR.

### **NRP et Autres Services :**

Le Directeur a indiqué que les dernières réorganisations du NRP restent à venir avec l'antenne de Fontenay pour le SIE des Herbiers et de l'antenne des Herbiers pour le SIP de Fontenay le Comte au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Un point sur les situations des différents SGC du département a permis à Solidaires Finances Publiques 85 de rappeler les difficultés de fonctionnement (charge de travail, besoin de formation, ...). La Direction a indiqué sa bienveillance et détaillé le soutien qu'elle met en place. Elle travaille notamment avec les Collectivités pour améliorer l'information transmise aux SGC.

M. FUENTES a tenu à rappeler qu'il n'avait aucune intention :

- de mettre en place un SDIF ;
- de modifier les missions dévolues aux SIP et SIE dont la relation de proximité et d'accompagnement envers les usagers est essentielle (PAS, Prime Carburant, ...) ;
- de transférer le Reste A Recouvrer (RAR) des SIE vers le PRS ;
- de modifier l'organisation des PCE. Les structures et les empois sont maintenus après l'exercice Emploi 2023 ;
- de rattacher les brigades à la DIRCOFI. Les brigades restent sous la responsabilité de la DDFiP et gardent leur positionnement respectant les orientations nationales.

### **Visites de M.FUENTES dans les services :**

Le Directeur a indiqué que les visites des services en cours n'étaient pas là pour annoncer des changements mais pour échanger avec les agents sur les problématiques métiers. N'hésitez pas à nous faire remonter vos impressions sur ces visites.

### **Problèmes informatiques :**

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, Solidaires Finances Publiques 85 a dénoncé les dysfonctionnements de certaines applications informatiques de notre administration :

- Mouv'RH qui devait être utilisé pour la première fois avec les nouvelles règles de mutations ;
- SEM@FOR pour lequel Monsieur MANCEAU a confirmé son instabilité et son absence de transmission des demandes formulées aux chefs de services ;
- les nouveaux applicatifs pour la gestion du foncier qui ne sont pas au point ;

Notre administration aurait-elle mis la charrue avant les bœufs ??

### **Réunion sur la responsabilité Comptable :**

Le Directeur proposera aux Organisations Syndicales une présentation de la réforme de la responsabilité Comptable dès qu'elle disposera des précisions attendues de la Centrale.

### **Précisions sur le transfert d'emploi DDTM lié à la taxe d'urbanisme :**

Contrairement aux indications données, lors du précédent CTL, sur le transfert de 4 emplois pour l'année 2023, seulement 1 emploi figure sur les documents de l'Exercice Emploi 2023.

Solidaires Finances Publiques 85 a demandé des explications sur cette différence.

Le Directeur a alors indiqué que la Direction a elle aussi été surprise par les documents du CTR Emplois PLF 2023 et a demandé des précisions sur ce transfert de la taxe d'urbanisme.

Il nous a alors indiqué qu'il y a bien pour l'année 2023 :

- un transfert d'un emploi au 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- 3 mises à disposition d'agents sur des missions liés à la taxe d'urbanisme.

Nous rappelons que ce transfert de missions augmente fortement la charge de travail des CDIF et des SIP de Challans et de Fontenay le Comte.

### **Exercice Emploi 2023 :**

Concernant l'Exercice Emploi 2023, **Solidaires Finances Publiques 85 a refusé de prendre part à toute discussion sur l'évolution globale des emplois de DDFiP de la Vendée.**

L'évolution détaillée des emplois pour l'année 2023 est la suivante en fonction des différents niveaux d'initiative :

<b>Emplois fléchés, mesures de périmètres et renforts fléchés d'initiative nationale et Redéploiement internes ciblés d'initiative nationale</b>						
Fléchages	Services concernés	Ventilation par grade				
		A+	A	B	C	Total
Création Service relocalisé	SA SIE de Fontenay le Comte	1	2	13	9	25
Transfert lié aux taxes d'urbanisme	CDIF La Roche sur Yon			1		1
Audit dans le réseau	Service Direction - Audit		1			1
Accompagnement des entreprises	Service Direction - Direction		1			1
Lutte contre la fraude : BCR	BCR			1		1
Modernisation des process de contrôle fiscal (PCE)	PCE Sables d'Olonne		-1			-2
Autofinancement	PCE Sables d'Olonne			-1		
Prélèvement PCRCP	PCRCP Vendée			-1		-1
Autofinancement	SIP Luçon		-1			-1
<b>Contribution MAGERFIP (hors redéploiement et transferts)</b>						
Services concernés		A+	A	B	C	Total
Trésorerie de Mortagne sur Sèvre		-1				-1
Trésorerie de Moutiers les Maufaits		-1				-1
CDIF La Roche sur Yon (PTGC – Challans (géomètre))				-1		-1
SIP La Roche sur Yon				-1	-1	-2
SIP Challans					-1	-1
SIP-SIE Les Herbiers (partie SIP)					-1	-1
SIP-SIE Luçon					-2	-2
SIE Challans					-1	-1
SPFE La Roche sur Yon					-1	-1
<b>Evolution globale</b>		<b>-1</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Solidaires Finances Publiques 85 a tout de même demandé combien d'agents étaient concernés par les suppressions de postes et par l'obligation de faire une fiche de mutation.

La Direction a précisé que toutes les suppressions de poste ont été réalisées sur des postes vacants.

L'évolution globale des emplois de la DDFIP de la Vendée progresse de 14 emplois pour l'année 2023.

Ceci est dû à la création au 1er septembre 2023 du Service d'Appui aux SIE de NANTES relocalisé à FONTENAY LE COMTE qui compte pour une création de 25 emplois.

Ainsi, en dehors de cette création, **la DDFiP de la Vendée perd de nouveau 15 emplois sur les services déjà implantés.**

Le prochain Comité Social d'Administration Local (CSAL) est prévu pour le 28 mars 2023.